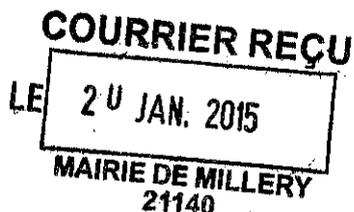




Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

**DIRECTION DES COLLECTIVITES LOCALES**  
BUREAU ENVIRONNEMENT, URBANISME et  
EXPROPRIATIONS

Installations classées pour la protection de l'environnement

Affaire suivie par Mmes KEDIERS

Tél. : 03.80.44.66.27

Courriel : [pref-coderst-icpe@cote-dor.gouv.fr](mailto:pref-coderst-icpe@cote-dor.gouv.fr)

Dijon, le 15 janvier 2015  
LE PREFET DE LA REGION BOURGOGNE  
PREFET DE LA COTE D'OR

à

Monsieur le Maire de MILLERY

**OBJET** : Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques.

**P. J.** : 1.

J'ai l'honneur de vous informer que lors de sa prochaine séance, le Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques sera appelé à examiner le dossier relatif à la demande de changement d'exploitant de l'ISDND situé sur le territoire de votre commune.

Ce conseil siégera le

**Jeudi 29 janvier 2015 à 09 h 15**

**à la direction départementale des Territoires – 57, rue de Mulhouse à DIJON  
salle Canal de Bourgogne**

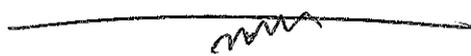
**(bâtiment préfabriqué situé à gauche de l'entrée – possibilité de se garer à l'intérieur de  
l'enceinte de la DDT)**

Vous trouverez, sous ce pli, un exemplaire des propositions qui seront présentées à cette commission.

Je vous précise qu'il vous est possible d'obtenir auprès du service instructeur tout renseignement sur ce dossier.

**Je vous remercie de bien vouloir me faire connaître votre intention ou non de participer à cette séance (tél : 03 80 44 66 27, 03 80 44 66 04 ou 03 80 44.66.01 ou par email ci-dessus).**

LE PREFET,  
Pour le Préfet et par délégation  
Le Directeur

  
Patrick THABARD



Accueil général du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et 13 heures 30 à 17 heures  
Accueil titres et réglementation du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 13 heures

ADRESSE POSTALE : 21041 DIJON CEDEX – TÉLÉPHONE 03.80.44.64.00 – TÉLÉCOPIE 03.80.30.65.72 – <http://www.bourgogne.gouv.fr>